
Un recteur pacifiste à la tête de l'académie d'Aix- en-Provence ? Jules Payot et ses combats pour la paix (1902-1914)

Jean-François Condette



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/8091>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2015

Pagination : 71-85

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jean-François Condette, « Un recteur pacifiste à la tête de l'académie d'Aix-en-Provence ? Jules Payot et ses combats pour la paix (1902-1914) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 91 | 2015, mis en ligne le 01 juin 2016, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/8091>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Un recteur pacifiste à la tête de l'académie d'Aix-en-Provence ? Jules Payot et ses combats pour la paix (1902-1914)

Jean-François Condette

Nous appartenons presque dès l'enfance à l'Université qui, par destination, est un corps pacifique. Par la nature de nos études, notre attention a été constamment éveillée sur l'obligation permanente de lutter contre l'hérédité impulsive, de façon à apporter la plus grande impartialité dans l'examen même d'opinions désagréables au premier abord [...]. Je puis donc dire que je suis un des hommes les plus pacifiques de notre époque¹ [...]. Nous ne pourrions plus supporter ni les combats de gladiateurs, ni les horribles agonies du cirque, ni les supplices de l'Inquisition : nous nous civilisons ; nous devenons meilleurs. La guerre est moins fréquente, moins horrible : nous devenons plus humains dans notre inhumanité même et nous n'achevons pas les blessés. Nous compatissons davantage aux souffrances d'autrui [...]. Je le demande à nos « patriotes » : pensent-ils que l'école, au lieu de développer chez les enfants les conquêtes de la civilisation, doit renforcer en nous la barbarie, c'est-à-dire la violence, la haine, la brutalité impulsive ? C'est une grave question. C'est proclamer que l'école doit aller contre la civilisation, que son rôle est de faire autant qu'elle le peut, rétrograder l'enfant vers la brute primitive. Ce serait la faillite totale et mieux vaudrait, à notre avis, fermer nos écoles. Dire que le patriotisme nous demande le sacrifice des sentiments et des idées supérieures, c'est d'une imprudence inouïe [...]. Pour moi, je le déclare, le jour où je croirais que la patrie et la civilisation sont incompatibles, je renoncerais à la patrie².

- 1 Fermer les écoles plutôt que d'y diffuser un message de haine belliqueuse et renoncer à la patrie si elle est incompatible avec l'esprit raisonnable et la civilisation. Ces recommandations hypothétiques ne sont pas celles d'un militant extrémiste de l'idée de paix, mais celles du recteur Jules Payot dans un livre destiné aux maîtres et maîtresses du primaire, *Les idées de M. Bourru, délégué cantonal*, ouvrage paru en 1904 et qui reprend toute une série d'articles parus dans *Le Volume, Journal des instituteurs, des institutrices et de leur famille*, revue que Jules Payot dirige à partir d'octobre 1899. Alors

qu'un intense débat secoue le monde éducatif et les milieux politiques sur le rôle de l'école dans la diffusion du patriotisme et sur la définition même de ce patriotisme, le recteur milite constamment, dans ses ouvrages et ses articles, pour l'idée de paix entre les hommes et les nations. Jules Payot n'en est cependant pas moins patriote et exige que la France possède une puissante armée de citoyens. S'il faut se préparer à la guerre, pour pouvoir se défendre, il faut aussi œuvrer à la mise en place d'un efficace arbitrage international et montrer partout la stupidité des conflits.

Le recteur Payot, un réformateur pédagogique aux idées bien arrêtées

- 2 Les combats pour la paix entre les hommes et les nations ne peuvent se comprendre, chez Jules Payot, qu'en référence à ses positions philosophiques et pédagogiques.

Un enseignant de philosophie devenu recteur d'académie

- 3 Jules Payot est né à Chamonix, le 30 avril 1859 dans une famille paysanne qui bénéficie de la révolution touristique, sa mère ouvrant une boutique de souvenirs. Il fait ses études à l'école primaire locale puis au collège de Bonneville et au lycée d'Annecy. Il réussit le baccalauréat en 1877 et commence ses études supérieures, bénéficiant de la création par la Troisième République des premières bourses de licence (1877) et d'agrégation (1880). Boursier de licence à la faculté des lettres de Grenoble (1877-1879), licencié ès lettres en 1879, il enseigne alors dans divers collèges³ d'octobre 1879 à juin 1883. Il décide ensuite de préparer l'agrégation et, en 1883-1884, se place en congé d'inactivité pour préparer le programme mais échoue une première fois. On le retrouve boursier d'agrégation à la faculté des lettres de Paris (1884-1886) mais il ne parvient pas à entrer dans la liste des rares lauréats. Il doit alors reprendre un poste en collège (septembre 1886) mais est admis à l'agrégation de philosophie en 1888 et enseigne dans plusieurs établissements avant d'être nommé inspecteur d'académie en mai 1895, à l'âge de 36 ans en Ardèche. Jules Payot dirige ce département pendant trois ans jusqu'à sa mutation dans la Marne (17 septembre 1898). En octobre 1902, il est ensuite nommé recteur de l'académie de Chambéry avant d'aller diriger celle d'Aix-en-Provence de novembre 1907 à sa retraite en décembre 1922.

Un philosophe, théoricien de la volonté et de la morale républicaine

- 4 Les combats pédagogiques de Jules Payot sont liés aux conceptions philosophiques qu'il se forge peu à peu. Son univers mental n'est pas étroitement lié à une doctrine philosophique spécifique et il opère en réalité une synthèse très personnelle de ses lectures dans lesquelles émergent les figures d'Herbert Spencer et de John Stuart Mill. Fortement influencé par le néopositivisme, par les idées du solidarisme de Léon Bourgeois et par les idéaux de la libre pensée⁴, il se pose de nombreuses questions sur les croyances et met en avant l'enjeu fondamental d'une éducation de la volonté au service de la raison⁵.
- 5 Docteur ès lettres en Sorbonne en 1895 avec une thèse sur *De la croyance*⁶, Payot insiste sur la force de la raison. Il est persuadé que la démocratie doit inventer un modèle laïque pour remplacer le mode d'éducation dispensé pendant des siècles par l'Église. Le

but de l'École n'est plus de travailler à la sanctification des âmes mais de former des « hommes sur la terre ». Il n'y a pas d'éducation sans la volonté et toutes les pédagogies directives qui imposent leurs préceptes à des sujets passifs sont vouées à l'échec. Il rencontre un beau succès de librairie avec son premier livre *L'éducation de la volonté* (1894)⁷ qui est un livre de philosophie morale et de conseils pratiques à destination des étudiants et des enseignants qui veulent vivre raisonnablement. En 1895, il publie *L'éducation de la démocratie* qui est aussi apprécié des pédagogues par les préceptes qu'il diffuse et qui insistent sur l'importance capitale de l'éducation dans la formation de républicains sincères et d'hommes dotés d'une volonté raisonnable. Payot insiste sur le déclin de la foi religieuse qui nécessite l'affirmation d'une autre morale capable d'unir les citoyens.

- 6 En 1904, encore recteur à Chambéry, il publie un ouvrage pour les maîtres du primaire, les enseignants du secondaire, les écoles normales, les étudiants et les pères de famille. Ce *Cours de morale*⁸ connaît le succès et six éditions sont réalisées en quatre ans, proposant les fondements d'une morale scientifique déconfessionnalisée. L'ouvrage est dédié à Léon Bourgeois, « député de la Marne, Président de la Chambre des députés, ancien ministre de l'Instruction publique, ancien président du Conseil, à l'apôtre de la solidarité ». Cette solidarité s'exerce entre les générations présentes et celles du passé qui nous lèguent de multiples progrès mais aussi entre les hommes du temps présent et entre les nations.

Nous publions un *Cours de morale* conçu d'après un plan nouveau. Ce qui manque à l'école laïque, c'est un enseignement moral indépendant, non pas seulement de tout dogme, mais de l'état d'esprit qui résulte de longues traditions confessionnelles : l'enseignement moral n'est pas « laïcisé ». Aussi les cours en usage ne sont-ils qu'une prédication au nom d'un devoir qu'on accepte sans l'établir : simple démarquage des morales religieuses, cet enseignement ordonne mais ne démontre pas. Fais ceci ! Fais cela ! Pourquoi ? Fais, ne raisonne pas ! À cette méthode dogmatique, despotique, substituons l'appel constant à l'expérience, à la réflexion, à la raison. [...]. Il nous a paru nécessaire, pour laisser au livre de l'enfant toute sa simplicité, de faire d'abord le livre du maître⁹.

- 7 Au nom de la liberté de conscience, aucun précepte religieux ne doit être imposé, ses ouvrages étant très durs envers les « superstitions » et les croyances, dépeignant aussi de manière sombre le rôle de l'Église et de la Monarchie. C'est ce qui est de nouveau martelé dans le manuel destiné aux élèves, *La Morale à l'école*, que Jules Payot publie en 1907, l'année de son arrivée à la tête de l'académie d'Aix. Ce manuel rencontre un net succès mais est aussi placé dans la liste des livres interdits par la lettre pastorale des cardinaux, archevêques et évêques de France en septembre 1909 pour son laïcisme militant¹⁰.

Jules Payot et la nécessaire réforme pédagogique

- 8 Jules Payot se veut un acteur de la réforme pédagogique et ne cesse de dénoncer la routine qui domine chez les enseignants, la surcharge des programmes et le primat absurde de l'instruction sur l'éducation. Fabriquer une « grosse tête », pleine de connaissances abstraites, n'est pas former un être équilibré, capable de devenir un citoyen actif. Il milite donc pour les méthodes actives qui respectent les aptitudes évolutives de l'enfant et de l'adolescent et pour une forme d'éducation intégrale qui, à côté de l'esprit, ne néglige pas le corps, le cœur et le caractère. Payot est très soucieux de donner des conseils aux enseignants et publie dès 1897 *Avant d'entrer dans la vie. Aux*

instituteurs et aux institutrices : conseils et directions pratiques, ouvrage qui devient un classique des bibliothèques des écoles normales, puis *Les idées de Monsieur Bourru, délégué cantonal* (1904). Il milite pour la dictée préparée mais aussi pour une réforme de la rédaction qui doit bien davantage choisir ses sujets dans le vécu des élèves. Payot exige une « révolution copernicienne » des méthodes et une « Saint-Barthélémy des programmes » qui permettent de former des esprits libres.

La révolution que Copernic a accomplie en astronomie en faisant tourner les planètes autour du soleil ; la révolution que Kant a accomplie en philosophie en faisant de l'esprit le centre des choses, en montrant que ce n'est pas l'esprit qui se modèle sur les choses mais bien les choses qui se modèlent sur l'esprit, cette révolution féconde, il est temps de l'accomplir en pédagogie. Jusqu'ici on a contraint l'esprit à subir la loi des choses. Sans s'occuper de sa nature ni des lois de son développement, on lui a imposé le monde extérieur. On l'a contraint de subir toute l'histoire, toute la géographie, les sciences, la littérature, etc. On lui a imposé des programmes monstrueux et inintelligents. Qu'a-t-on fait ainsi ? On a détruit, dans la mesure du possible, la personnalité des élèves¹¹.

- 9 Toutes ces idées sont largement diffusées dans la revue *Le Volume* dont Jules Payot prend la direction en 1899 pour en faire une revue militante.

L'école au service de l'éducation à la paix : le pacifisme patriotique

- 10 Par ses combats pédagogiques et sa volonté de proposer un enseignement de la morale rénové, se souciant aussi beaucoup de l'instruction civique, Jules Payot ne peut que croiser la question de la guerre et de la paix, qui occupe, dans ses écrits, une place importante.

Les malheurs de la guerre et la nécessité de l'arbitrage international

- 11 Jules Payot ne cesse de dénoncer la tare guerrière, signe de notre ancienne barbarie. L'usage de la force est l'aveu de notre impuissance à raisonner collectivement et à régler les désaccords par la discussion. C'est la victoire des instincts, de la « bête humaine » et de la force sur l'esprit raisonnable. La France, pays des droits de l'homme et du citoyen, doit devenir le pilote des idées nouvelles qui se fondent sur l'arbitrage. C'est ce que doivent démontrer les cours d'histoire, tout en décrivant les malheurs de la guerre. Dans *Le Volume* du 29 décembre 1899, Payot présente ses « Souhaits aux lecteurs pour le XX^e siècle ».

Nous souhaitons aussi un recul de la bestialité héritée des grossiers ancêtres de l'âge de la pierre. [...]. Souhaitons un recul de la violence, de la guerre offensive infâme [...]. Souvent je pense à toi, jeune homme studieux qui durant les soirées de Noël, à la veille de l'an 2000, reliras notre histoire ; l'âme ouverte à toutes les impressions du beau, constamment mis en communion avec tes concitoyens par de splendides fêtes populaires et par des représentations théâtrales que seront une culture de tous les nobles sentiments, tu ne pourras supporter aucune lecture rabaisante ; tu seras calme, réfléchi ; tu considéreras toute violence dans les actes comme une réapparition en toi de l'ancêtre sauvage. Les questions internationales elles-mêmes te laisseront très maître de toi, tant tu seras habitué à compter sur l'arbitrage, sur l'esprit d'équité mutuelle. La croyance qu'on doit s'expliquer en hommes et non se battre comme des animaux, sera si forte chez tes pareils que si une nation de proie attardée à des sentiments de violence injuste recourrait aux

armes, l'indignation et le sentiment que vous défendez, non seulement la patrie mais l'honneur même de la civilisation, feraient de vous des êtres invincibles¹².

- 12 Dans *Le Volume* du 27 octobre 1901, Alfred Moulet titre un article sur « La guerre et l'école »¹³. Il note qu'il faut s'assurer l'âme enfantine par « une éducation purgée de toute haine et du chauvinisme » et enseigner ce qui unit, non ce qui divise, diffuser l'esprit de solidarité et de coopération. « Cet enfant ne sera pas, quelque jour, la proie docile de je ne sais quel chauvinisme belliqueux et quel nationalisme hargneux et réactionnaire, qui dressent entre des peuples que tout tend à unir de sombres remparts hérissés de canons et pétris de haines et de sang. La haine de peuple à peuple est un sentiment anormal et artificiellement provoqué par de coupables desseins ». Dans *Le Volume* du 15 mars 1902, Payot se charge de démontrer que la guerre est toujours une mauvaise affaire, détruisant les arguments avancés par ceux qui affirment qu'elle est une excellente chose pour l'industrie et le commerce de la nation victorieuse¹⁴. La guerre de 1870-1871 n'est pas à l'origine de la puissance économique allemande et des nations pacifiques connaissent une remarquable prospérité comme les Pays-Bas ou la Belgique. Dans *Le Volume* du 21 mai 1904, Payot relève que la guerre est « la plus folle, la plus ruineuse des industries »¹⁵. Le 9 février 1902, Albert Demangeon propose, pour le mois de mars, un travail pédagogique sur les guerres de Napoléon I^{er}.

L'idée maîtresse de la leçon : Guerre à la guerre ! Il faut distinguer nettement la guerre défensive, celle qui sauvegarde l'intégrité du territoire et l'honneur de la patrie, et la guerre d'agression, la conquête qui menace la patrie des autres. La défense de la patrie est chose sainte ; l'agression est un crime. Mais si la guerre n'est pas toujours un crime, elle est toujours un malheur : c'est ce que nous devons nous attacher à montrer dans l'enseignement de l'histoire. L'histoire a trop longtemps été dénaturée, empoisonnée par son exclusive préoccupation de conquêtes, de guerres, de batailles et de sièges, comme s'il n'y avait pas dans le passé des peuples, des conquêtes plus légitimes que les conquêtes de la force, des luttes plus fécondes que les luttes barbares et sanguinaires des armées : l'inventeur et le savant, le marin et le missionnaire font à l'humanité autant d'honneur que le soldat. D'autre part, en racontant les guerres, on n'en voit beaucoup trop volontiers que le beau côté : la victoire, le triomphe, la gloire ; mais dans la description, on sacrifie tout ce qui est laid : la souffrance, le deuil, la ruine, la mort. Ainsi, on fausse l'histoire quand on y exalte la guerre ; on dénature la guerre quand on en tait la barbarie [...]. Il n'est pas de meilleure occasion de peindre la guerre dans toutes ses réalités que l'étude du règne de Napoléon I^{er}¹⁶.

- 13 Napoléon a élevé la guerre à la hauteur d'une institution et a fait le malheur de son peuple et de ceux de l'Europe. « Les guerres de Napoléon ont fait mourir des multitudes humaines » par la maladie, le froid, les blessures et les combats, Albert Demangeon donnant des détails sur le passage de la Bérézina, décrivant le sol jonché de cadavres après Waterloo. Les guerres de Napoléon ont ruiné et humilié la France tout en la faisant haïr.
- 14 *Le Volume* du 16 février 1902 propose comme sujet de composition, une citation de Frédéric Passy : « Défendre jusqu'au bout sa patrie si par malheur la guerre venait l'atteindre, mais la défendre aussi contre la guerre jusqu'au bout et sans faillir, tant que le permettent l'honneur et la dignité »¹⁷. *Le Volume* du 16 mars 1902 propose une leçon de morale sur « La patrie ». Toute guerre agressive est infâme. Une nation qui prend les armes « sans avoir épuisé tous les moyens de conciliation, sans avoir tenté des efforts désespérés pour régler ses différends par l'arbitrage, commet un abus infâme de la force : cette nation se déshonore ; elle se met hors de la raison, hors de l'humanité, elle agit bestialement »¹⁸. Le 5 avril 1902, J. Boitel signe un article sur « ce que peut l'école

en faveur de la paix », revenant sur une conférence faite en Allemagne qui invite à l'optimisme ; là-bas aussi l'idée de paix progresse. « Vantons le courage militaire de nos volontaires de 1792 qui défendirent le sol de la patrie envahie mais répudions toutes les guerres de conquêtes. Guerre à la guerre »¹⁹.

- 15 Jules Payot insiste sur son idéal d'un monde marchant vers la paix universelle grâce à l'arbitrage. Dans son manuel de 1907, *La morale à l'école*, il propose une gravure sur le Tribunal de La Haye (« Vers la paix universelle : une séance du Tribunal international de La Haye en 1900 »)²⁰ et fait l'éloge de cette instance. La Conférence internationale de la paix, qui s'est tenue à La Haye du 18 au 23 mai 1899, est un événement majeur. « Deux peuples qui ont des difficultés comparaissent devant lui, comme deux citoyens devant le juge de paix »²¹. Une nation qui a des démêlés avec une autre et qui fait la guerre sans porter ses griefs devant le tribunal d'arbitrage est une « nation brutale, barbare, dangereuse pour la civilisation ». Une mise au point en instruction civique et morale, faite par Paul Liquier en 1908 sur « l'organisation militaire de la France », relève qu'on n'aime plus la guerre pour elle-même ; ce qui compte c'est la paix. « Depuis l'institution à La Haye d'un tribunal permanent d'arbitrage, on peut dire que nous sommes en route vers la paix universelle »²².

La nécessité du devoir de défense et du service militaire

- 16 Si Jules Payot dénonce la guerre, ce n'est pas au nom du primat de l'individu. S'il insiste sur les droits du citoyen en régime démocratique, il relève aussi que ces droits reposent sur des devoirs. Il faut respecter la loi car l'absence de lois signifie le retour à la barbarie et à la domination du plus fort. C'est un devoir d'exercer une profession, devoir envers soi-même et envers les autres. Il faut accepter de payer des impôts mais aussi faire son devoir militaire, Payot justifiant systématiquement le service militaire égalitaire entre les citoyens. « Nul ne peut se développer complètement s'il n'est soutenu par la grande famille solidaire qu'on appelle la France, et qui garde le dépôt sacré de libertés conquises par ceux qui nous ont précédés »²³. Les adversaires de la liberté n'aiment pas la France républicaine. Aussi doit-elle rester puissante pour pouvoir se défendre contre les nations violentes. « Notre idéal est la force au service du droit. C'est à la France, guérie des guerres d'agression, qu'il appartient d'introduire, par son exemple, dans les relations des peuples entre eux, la notion de justice et de respect mutuel, conditions d'une paix durable »²⁴. Le citoyen doit donc apprendre son métier de soldat qui doit être l'objet d'une étude réfléchie.

Je ne puis accepter d'être un meurtrier ou de mourir que pour un bien qui ait une valeur supérieure à la vie, pour un devoir moral plus impérieux que le devoir moral essentiel de respecter la vie d'autrui ; or ce qui a une valeur hors de pair, c'est ce qui est le fondement même de tous mes devoirs moraux, la raison d'être de la civilisation : c'est le droit d'être un homme libre ; c'est le droit de garder intacte ma dignité de citoyen ; c'est le droit d'aller et de venir comme je le veux dans mon pays, de ne prélever sur mon travail que l'impôt que j'ai consenti ; de parler ma langue librement ; de ne recevoir la loi d'aucun despote, homme ou nation de proie. La moindre atteinte à ma dignité d'homme libre m'est intolérable : plutôt mourir que de l'accepter²⁵.

- 17 Il faut donc, comme le conseille le *Cours de morale*, travailler à faire notre patrie plus humaine, tout en militant pour la solidarité internationale mais demeurer réaliste et se préparer à l'éventualité d'une guerre défensive. « N'oublions pas qu'en Prusse existe un

puissant parti militaire. Une éducation chauvine, haineuse à notre égard, y est donnée dans les écoles ». La France a aussi ses « braillards belliqueux » qui affolent l'opinion.

La guerre est un très grand mal. Mais elle n'est pas le pire des maux : la dignité et le souci de la liberté nationale peuvent faire de la guerre une nécessité. La couardise encourage chez les nations brutales les instincts de pillage, de violence, de barbarie. La tête est faite pour penser, mais elle doit être prête à porter le casque si elle veut pouvoir penser librement. Il faut que l'Europe sache que nous ne chercherons querelle à personne – mais que nous lutterons comme des héros si on nous attaque injustement. Comme la guerre ne s'improvise pas, il faut que la nation fasse effort pour porter au plus haut degré d'efficacité sa puissance défensive : faute de cette préparation incessante, c'en serait fait de notre sécurité. Soyons donc une grande nation pacifique, juste, raisonnable, généreuse, courtoise, aimable – mais soyons une nation terrible pour qui nous attaquera injustement²⁶.

- 18 Le citoyen doit accepter le service militaire. « Il faut connaître le maniement du fusil, être un excellent tireur, connaître le pointage du canon, savoir monter à cheval ». Il faut former les volontés et les caractères car « le succès dépend du sang-froid, de la maîtrise des nerfs ». Mais il n'est pas exact que la discipline soit la force principale des armées ; elle n'est qu'un moyen. Le chef militaire doit posséder les cœurs par son exemple, le *Cours de morale* explicitant les vertus du bon chef. Il ne faut pas humilier les « bleus » et respecter la dignité de chaque soldat. Dès lors, « notre patrie honnête, calme, réfléchie, orientée vers les idées d'équité, d'inviolabilité des nations s'imposera au respect du monde par un prestige moral irrésistible. L'armée française, sûre que la nation, maîtresse de ses nerfs, ne l'emploiera qu'à la défense de causes sacrées, sera d'une force invincible »²⁷.

Jules Payot et la crise du patriotisme français

- 19 Très appréciées par une partie des instituteurs et des institutrices qui rejettent la vision nationaliste et revancharde qui dominait l'enseignement historique et civique dans les années 1871-1890, les positions de Payot sont combattues par une autre partie de l'opinion et des enseignants. En mars 1904, trois instituteurs, Félix Comte, Théodore Legrand et Émile Bocquillon, fondent l'Union des instituteurs patriotes ainsi qu'un journal *L'École patriote*, lançant un appel à l'union des enseignants. Payot réagit dans *Le Volume* du 16 avril 1904 avec un texte sur « Les instituteurs et le patriotisme », dénonçant l'appel des trois instituteurs qui mobilisent « tout un fond de violence en nous ». L'école ne peut pas avoir pour mission de « renforcer en nous la barbarie », la violence et la haine, et donc aller contre la civilisation²⁸. Le patriotisme selon Payot ne peut demander le sacrifice de la raison. Il poursuit dans le numéro du 21 avril 1904 et dénonce les « braillards belliqueux ». La France est « résolument pacifique »²⁹. Le numéro du 30 avril 1904 indique qu'un enseignement de haine et de violence est contraire au sang froid que doit posséder le soldat. Les Français doivent « donner au monde l'exemple du respect des nations voisines »³⁰. Le numéro du 7 mai 1904 s'appuie sur un texte de Ferdinand Buisson. « Le scrupuleux et complet accomplissement de tous les devoirs militaires n'entraîne nullement l'esprit militariste et chauvin »³¹.
- 20 En 1905, Émile Bocquillon publie *La crise du patriotisme à l'école*³². Payot en rend compte dans *Le Volume* du 3 juin 1905, critiquant cette « caricature »³³. Il poursuit dans *Le Volume* du 4 novembre 1905 affirmant que derrière le patriotisme, qui n'est qu'un prétexte, c'est la laïcité qui est visée, en particulier son *Cours de morale*. « Son pamphlet, *La crise du patriotisme à l'école*, qui est admirable « dans sa prodigieuse naïveté et sa

totale absence d'esprit critique »³⁴ n'est qu'un travail de polémiste. Émile Bocquillon publie ensuite en 1907 *Pour la patrie*³⁵, dénonçant les auteurs pacifistes et appelant à la réhabilitation de l'histoire-bataille, attaquant les « cinq éditions du *Cours de morale* de Payot ». Jules Payot, dans *Le Volume* du 11 mai 1907 s'en prend alors à E. Bocquillon et à Maurice Barrès qui diffusent un patriotisme étranger à toute idée de justice. « Nous ne nous résignerons jamais à enseigner un patriotisme de haine, parce que la haine est inintelligente »³⁶.

- 21 Ce sont ensuite les ouvrages de Georges Goyau qui alimentent le débat. Dans le premier volume (1899), *L'École aujourd'hui, (Première série) Les croyances religieuses de l'école laïque - L'École et la morale - la politique à l'École*³⁷, l'auteur explique que la laïcité se transforme en laïcisme qui chasse Dieu de l'École alors que l'idée patriotique est, elle-même, attaquée et qualifiée de « chauvinisme », l'École se mettant au service des politiciens. Dans le second opus, paru en 1906 et intitulé *L'École aujourd'hui - Le péril primaire - L'École et la patrie - L'École et Dieu*³⁸, Goyau s'en prend aux ouvrages de Payot. Revenant sur le « rôle militariste de l'instituteur républicain »³⁹, il décrit en détail « la crise du patriotisme à l'École »⁴⁰. Les pages 127 à 137, intitulées « Le courant pacifiste dans l'enseignement primaire : Monsieur Jules Payot », centrent l'analyse sur les écrits du recteur et affirment que les idées de Payot sont plus dangereuses que celles de Gustave Hervé, trop outrées pour séduire de nombreux maîtres. L'auteur reconnaît que les idées de ce philosophe se sont diffusées rapidement depuis les écoles normales jusqu'aux écoles primaires mais insiste sur l'évolution idéologique de Payot qui, dans *L'éducation de la volonté* et dans son livre de *Conseils aux instituteurs* avait des pages qui étaient encore « passables ». Mais cela a changé et Payot est désormais identifié comme un pacifiste radical.

Le bassin méditerranéen, la France et la paix selon la revue *Le Volume*

- 22 Dans *Le Volume*, Jules Payot et ses auteurs font souvent des mises au point sur l'évolution des relations internationales et le Bassin méditerranéen occupe une place importante comme espace convoité et lieu de tensions fortes.

France, Allemagne et enjeux marocains : la victoire du dialogue ?

- 23 *Le Volume*, entre 1899 à 1914, diffuse constamment l'idée d'un nécessaire dialogue avec l'Allemagne malgré l'humiliation de 1870-1871. Quand, entre 1898 et 1904 domine un fort sentiment anti-anglais, cette volonté de dialogue avec l'Allemagne est très nette mais elle demeure après 1905, malgré les crises marocaines et le rapprochement avec Londres. Curieusement, en 1905, lors de la crise de Tanger, *Le Volume* est absent du débat alors que les volontés françaises de conquête du Maroc se heurtent au désir allemand de contrer l'expansion française. Le 31 mars 1905, l'empereur Guillaume II vient à Tanger pour soutenir l'indépendance marocaine. Dès lors, la conférence d'Algésiras (16 janvier au 7 avril 1906) reconnaît la présence française au Maroc mais refuse le protectorat et impose le libre commerce. En 1909, *Le Volume* du 17 avril publie une mise au point sur « 9 ans d'histoire marocaine (1900-1909) », insistant sur l'action colonisatrice de la France et sur l'accord franco-allemand qui « paraît enfin clore l'ère des difficultés internationales au Maroc »⁴¹. L'auteur décrit le pays. « Le Maroc est une

sorte de pays féodal où le sultan, comme chef politique, n'a qu'une autorité précaire, limitée à la région montagneuse dont Fez est le centre ». Le reste du pays connaît une instabilité chronique, des guerres tribales.

Le Maroc est un pays de magnifiques ressources que l'anarchie et l'ignorance annihilent. [...]. De lui-même le gouvernement marocain est incapable de réaliser les progrès souhaitables ; sans argent, sans armée, servi par une administration corrompue, ayant sans cesse à repousser ou redouter les tentatives de prétendants nouveaux, il est totalement impuissant. Que doit faire la France ? Se substituer à lui, à l'exemple de ce qu'elle a fait en Tunisie, ou l'améliorer, le fortifier, tout en sauvegardant scrupuleusement son intégrité⁴² ?

- 24 Il y a désormais trop de risques à la première solution et la « guerre deviendrait un gouffre d'hommes et d'argent ». La France a donc choisi d'aider le sultan. *Le Volume* du 24 avril 1909, sous la même plume, poursuit cette histoire et analyse la crise de Tanger de 1905 qui fut une tactique allemande pour tenter d'affaiblir la France et semer la zizanie entre elle et ses alliés. « L'Empereur s'embarque alors pour un de ses voyages sensationnels dont il est coutumier. Il aborde Tanger, prononce une harangue où il se place en champion du sultan inquiet dans son indépendance »⁴³, qui cache mal les desseins allemands de disposer de territoires et de marché. Pour éviter la guerre, « les plénipotentiaires de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche-Hongrie, de l'Espagne, des États-Unis et du Maroc, se réunirent dans la petite ville espagnole d'Algésiras ». L'explication continue dans le numéro du 1^{er} mai 1909 pour détailler les événements des années 1907-1909⁴⁴.
- 25 Les interventions politiques et militaires de la France de 1906 à 1911 permettent d'installer durablement la domination française sur le Maroc, même si des révoltes tribales en mars 1911 font intervenir l'armée française qui occupe Fès à la grande colère des Allemands. Guillaume II envoie alors la canonnière *La Panther* dans le port d'Agadir (1^{er} juillet 1911). Un accord franco-allemand est finalement trouvé le 4 novembre 1911, avec l'installation d'un protectorat français sur le Maroc (traité du 30 mars 1912) et la session à l'Allemagne d'une partie du Congo. Lors de cette seconde crise marocaine, *Le Volume* rend compte des événements avec inquiétude. Le numéro du 27 mai 1911 donne les positions des alliés de la France. L'Europe est désormais divisée en deux grandes alliances (Triple Entente et Triple Alliance) et l'article insiste sur la force croissante de l'Allemagne qui, chaque année, gagne de 800 000 à 900 000 habitants par son excédent de naissances. Le pays qui comptait 41 millions d'habitants en 1871 en compte désormais 66 millions. L'armée allemande est plus redoutable qu'en 1870-1871. « Père de famille prolifique, soldat discipliné, pesant et redoutable avec les grosses bottes et le casque à pointe, ce sont là des qualités héréditaires de l'Allemand ». La Prusse est aussi devenue une immense usine et « cette force tend à déborder au dehors », par une domination économique étroite des Pays-Bas, Rotterdam et Anvers devenant des ports allemands. L'Allemagne lorgne donc vers l'Afrique au nom de son droit à avoir des colonies et des débouchés pour ses entreprises. « Qu'elle le veuille ou non, l'Allemagne, par sa force sans cesse accrue, menace l'intégrité des autres États et tend à rompre l'équilibre européen »⁴⁵. Le 5 août 1911, Payot note que « la question du Maroc vient de se placer au tout premier plan des préoccupations internationales »⁴⁶. *Le Volume* du 1^{er} octobre 1911 prend acte des accords intervenus après la crise d'Agadir, mais explique « Pourquoi nous tenons au Congo »⁴⁷. L'Afrique équatoriale française a été « entièrement achetée par l'argent et le sang français », nos hommes étant intervenus pour mettre fin au trafic négrier (figure de Savorgnan de Brazza) et aux

attaques de pirates. Dans le numéro du 30 décembre 1911, Henri Goy fait une description du Maroc, justifiant l'action française dans ce pays riche de promesses et de richesses mais politiquement instable. Le sultan « n'a en effet qu'un pouvoir fictif » et les querelles intestines nuisent au développement⁴⁸. La montée des tensions internationales inquiète donc *Le Volume* mais la revue ne cesse de prêcher sa foi en l'arbitrage international, persuadée que la raison l'emportera. H. Flandre fait une mise au point, le 6 septembre 1913, signalant que « depuis deux ans, la France accomplit au Maroc un effort considérable qui n'est pas prêt de prendre fin »⁴⁹ mais qui coûte cher.

Une constante : la grande France par-delà la Méditerranée

- 26 Tout au long des années 1899-1914, *Le Volume* et les ouvrages de Jules Payot soutiennent l'entreprise coloniale française justifiée à la fois par des raisons stratégiques, commerciales et surtout de « civilisation », la France apportant aux peuples dominés, le progrès, la liberté et l'égalité. Un article du 9 décembre 1899 invite la France à poursuivre son œuvre en Afrique car, après 30 ans de conquêtes, « un examen approfondi, le récit des explorateurs dignes de foi » montrent que l'Afrique n'est pas encore partagée. Il relève dans une vision quelque peu angélique de la colonisation : « nous devons coloniser par la douceur, non par la violence. C'est aux pacifiques qu'appartiendra l'Afrique, non par droit de conquête, mais par la force qui se dégage de l'humaine bonté »⁵⁰.
- 27 Pierre Foncin, inspecteur général de l'enseignement secondaire, se charge régulièrement de la rubrique « Dans nos colonies ». Le 24 février 1900, il titre avec joie, « Le drapeau tricolore à In Salah »⁵¹. Il s'agit d'une riche et stratégique oasis dans le Sahara algérien et le principal village, le Kasar-el-Arab, a été occupé par les troupes françaises le 28 décembre 1899. C'est un carrefour de routes entre le Maroc et la Libye, longtemps contrôlé par des « Touaregs pillards ». A *contrario* de cette « douceur » française, l'Angleterre est dépeinte comme violente. *Le Volume* du 14 juillet 1900 insiste sur « L'Inde saignée à blanc »⁵². La guerre d'agression du capitalisme anglais contre les Républiques de l'Afrique du Sud a soulevé l'indignation, mais d'autres événements « bien plus effrayants encore se déroulent dans une autre partie de l'Empire britannique », l'article décrivant « l'épouvantable famine » où plus de 100 millions de personnes souffrent de la faim. *Le Volume* du 17 octobre 1903 propose un article sur « La plus grande France » dépeignant l'entreprise de colonisation comme une œuvre « d'affranchissement universel »⁵³. Le 5 octobre 1907, un article présente « la population de l'Algérie » qui a été multipliée par deux de 1856 à 1906 (2,5 à 5 millions), décrivant aussi les efforts scolaires de la France qui cherche à fondre dans le creuset de l'école française tous ces éléments disparates⁵⁴. « Ainsi naîtra un peuple franco-africain un peu différent de la nation métropolitaine mais attaché de cœur à la métropole, agent de sa prépondérance dans tout le massif de l'Atlas et inspiré par son génie ». Le 11 juillet 1908, un article insiste sur « le génie colonisateur »⁵⁵ de la France. « Pendant le XIX^e siècle, et surtout depuis 1870, notre pays s'est efforcé de réparer les fautes de l'ancienne monarchie et de nous refaire un empire colonial digne de la place et de la situation que nous occupons en Europe ». L'auteur décrit alors les possessions, insistant sur le « joyau » qu'est l'Afrique du Nord. « Nous nous appliquons de notre mieux à déployer aux colonies les qualités de notre race [...]. Partout nous nous efforçons de bien considérer les indigènes, de les révéler à leurs propres yeux, de les traiter sur un pied d'égalité, de respecter leurs opinions et leurs croyances, de chercher à les rendre

plus habiles et meilleurs ». Aristote Crapet, le 5 juin 1909, fait une mise au point sur « Les colonies d'Afrique » montrant que la France est « une grande puissance africaine ». Parlant du Congo, il relève : « la population est estimée à 8 millions d'habitants. Ce sont des nègres bantous paresseux et vicieux dont on ne peut presque rien tirer »⁵⁶. Face à eux, les Européens sont à peine 800. Il leur faut donc renforcer leur présence.

« L'incendie des Balkans »⁵⁷ et « l'habit d'Arlequin »⁵⁸ austro-hongrois

- 28 À partir de la fin de l'année 1912, *Le Volume* accorde une place à la guerre dans les Balkans. H. Flandre, le 21 décembre 1912, apparaît très inquiet et évoque la menace de « l'épouvantable catastrophe d'une grande guerre européenne »⁵⁹, décrivant la « furia bulgare, serbe et grecque ». Alors que la puissance turque décline depuis le XIX^e siècle dans cette zone autrefois sous son contrôle, les appétits russes mais aussi austro-hongrois s'affirment, en soutenant tel ou tel pays avide de renforcer son indépendance face aux puissants voisins. En 1908, profitant des difficultés russes, l'Autriche-Hongrie annexe la Bosnie-Herzégovine, détruisant ainsi les rêves d'une grande Serbie. La Russie ne s'en laisse pas conter et pousse à une alliance entre la Serbie, la Bulgarie, la Grèce et le Monténégro. Les coalisés attaquent la Turquie le 18 octobre 1912. Mais pendant que les Bulgares mènent l'essentiel de l'effort de guerre, Serbes et Grecs se partagent la Macédoine dont la Bulgarie espérait aussi les dépouilles. « Il faut nous armer de patience et de sang-froid. Jamais les gouvernements et les ambassadeurs n'ont eu à régler une question plus embrouillée ; qu'ils y mettent le temps s'ils veulent, mais qu'ils ne déchaînent pas la guerre et qu'ils fassent une paix solide ». Mais le doute est là : « On ne parle que de guerre, de sang, de canons. Pourtant les journaux annoncent qu'au printemps prochain, on inaugurera à La Haye, un palais de la paix. Souhaitons – nous les éducateurs, plus que d'autres – que ce ne soit pas une atroce ironie »⁶⁰. Henri Goy décrit le 25 janvier 1913 la puissance de l'Autriche-Hongrie⁶¹ alors que H. Flandre poursuit le 1^{er} février avec un article sur « Les victoires balkaniques et l'Autriche-Hongrie ». Il y revient sur « l'assemblage de peuples divers que ne réunit aucune aspiration commune »⁶², si l'on excepte la fidélité à la famille des Habsbourg, décrivant la mosaïque ethnique, véritable « habit d'Arlequin »⁶³ que constitue l'Autriche-Hongrie, et sur les aspirations nationales qui se développent. Le 19 avril 1913, Edmond Goblot attaque les pessimistes et les partisans d'un conflit, « à la vue courte »⁶⁴, qui vont partout signalant la faillite du pacifisme. En juin 1913 cependant les Bulgares attaquent leurs anciens alliés Serbes et Grecs lors de la deuxième guerre balkanique. Ils sont battus par une coalition de Turcs, de Serbes, de Grecs et de Roumains. Henri Flandre, dans *Le Volume* du 12 juillet 1913, se fait plus alarmiste⁶⁵. Edmond Goblot, le 19 juillet 1913, dans un texte titré « La paix », fait lui aussi part de ses inquiétudes : « Lorsque ces lignes paraîtront, des événements décisifs se seront produits. Le lourd et noir nuage orangeux qui nous menace et nous étouffe aura crevé ou passé. S'il crève, c'est peut-être la fin de la civilisation européenne ; s'il passe, nous respirerons un moment en nous dépêchant, car ce ne sera pas long et nous voyons déjà d'où viendra le prochain orage »⁶⁶. Le traité de Bucarest, en août 1913, sauve temporairement la paix mais en frustrant la plupart des forces en présence⁶⁷.
- 29 Pour le recteur de l'académie d'Aix, la déclaration de guerre du 1^{er} août 1914 sonne le glas de ses espérances. Très affecté par la mobilisation de son fils unique, il néglige de signaler au ministère un déplacement personnel précipité à sa rencontre, exaspérant

aussi les autorités par sa réserve dans le concert naissant de discours grandiloquents célébrant la guerre juste menée par la France et le sacrifice nécessaire de sa jeunesse. L'inspecteur d'académie écrit le 27 août 1914 : « M. le recteur est à 50 kilomètres d'Aix, à Valrose par Barjols (Var) où il s'occupe de travaux agricoles importants laissés en souffrance par le départ de son fils mobilisé. J'estime qu'il rend ainsi plus de services que s'il était dans son cabinet. Si M. le recteur était ici en ce moment, je n'aurais plus rien à faire »⁶⁸. Un télégramme ministériel signale pourtant : « Toutes les affaires de l'académie sont traitées depuis la guerre, par l'inspecteur d'académie d'Aix [...] C'est une honte qu'il ne soit pas à son poste »⁶⁹. Un décret du 8 septembre 1914 décide que : « Attendu que M. Payot Jules, recteur de l'académie d'Aix, a quitté son poste sans en avoir obtenu l'autorisation et sans même avoir prévenu le Ministre [...], Monsieur Payot est suspendu de ses fonctions pour une durée de six mois avec suspension de traitement »⁷⁰. Cette sanction ne met pas fin à sa carrière et Jules Payot demeure recteur à Aix jusqu'en décembre 1922, même s'il se retire de la direction du *Volume* et n'y écrit plus une ligne. Il devait ensuite, jusqu'à sa mort en 1940, tenter de reconstituer son univers, se repliant sur un net élitisme scolaire et sur une vision passéiste de la France.

NOTES

1. Jules Payot, *Les idées de Monsieur Bourru, délégué cantonal*, Paris, Armand Colin, 1904, p. 182.
2. *Ibid.*, p. 184-185.
3. Archives nationales, F¹⁷ 22631-B, dossier de Jules Payot, tableau de ses nominations successives.
4. Jacqueline Lalouette, *La libre pensée en France 1848-1940*, Paris, Albin Michel, 1997, réédition 2001, 635 p.
5. Jean-François Condette, *Jules Payot (1859-1940). Éducation de la volonté, morale laïque et solidarité, Itinéraire intellectuel et combats pédagogiques au cœur de la III^e République*, Bern, Berlin, Bruxelles..., Peter Lang, 2012, 316 p.
6. Jules Payot, *De la croyance*, Paris, Félix Alcan, 1895, 250 p.
7. Jules Payot, *L'éducation de la volonté*, Paris, Félix Alcan, 30^e édition, 1909, 272 p.
8. Jules Payot, *Cours de morale*, Paris, Armand Colin, 1904, 1904, 236 p.
9. *Ibid.*, préface, p. 3-5.
10. Jean-François Condette, « Les guerres des manuels scolaires dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (1882-1883 et 1908-1910) », dans J.-F. Condette (dir.), *Éducation, religion, laïcité (XIX^e-XX^e siècles) : Continuités, tensions et ruptures dans la formation des élèves et des enseignants*, Villeneuve d'Ascq, CEGES-Lille 3, 2010, p. 407-459.
11. Jules Payot, « Les méthodes actives : la composition française : son rôle exact », *Revue universitaire*, janvier-juin 1898, p. 352-354.
12. Jules Payot, « Nos souhaits pour le XX^e siècle », *Le Volume*, 29 décembre 1899, p. 409-411.
13. Alfred Moulet, « La guerre et l'école », *Le Volume*, 27 octobre 1901, p. 107-109.
14. Jules Payot, « Les bienfaits de la guerre », *Le Volume*, 22 mars 1902, p. 414-417.
15. Jules Payot, « La guerre agonisante », *Le Volume*, 21 mai 1904, p. 474-475.
16. Albert Demangeon, « Les guerres de Napoléon I^{er} », *Le Volume*, 9 février 1902, p. 621-626.

17. *Le Volume*, 16 février 1902, p. 635.
18. *Le Volume*, « La patrie », 16 mars 1902, p. 776-779.
19. Julien Boitel, « Ce que peut l'école en faveur de la paix », *Le Volume*, 5 avril 1902, p. 454-457.
20. Jules Payot, *La morale à l'école...*, *op. cit.*, p. 223.
21. *Ibid.*, p. 221.
22. Paul Liquier, « L'organisation militaire de la France », *Le Volume*, t. 1908, Travaux scolaires, p. 614-618.
23. Jules Payot, *La morale à l'école...*, *op. cit.*, p. 220.
24. *Ibid.*, p. 220.
25. Jules Payot, *Cours de morale...*, *op. cit.*, p. 174-175.
26. *Ibid.*, p. 181-182.
27. *Ibid.*, p. 185.
28. Jules Payot, « Les instituteurs et le patriotisme », *Le Volume*, 16 avril 1904, p. 406-408.
29. *Ibid.*, *Le Volume*, 23 avril 1904, p. 418-420.
30. *Ibid.*, *Le Volume*, 30 avril 1904, p. 434-437.
31. Ferdinand Buisson, « Les instituteurs patriotes », *Le Volume*, 7 mai 1904, p. 446-448.
32. Emile Bocquillon, *La crise du patriotisme à l'école*, Paris, Vuibert et Nony, 1905, 462 p.
33. Jules Payot, « Le livre de Monsieur Bocquillon », *Le Volume*, 3 juin 1905, p. 518-520.
34. Jules Payot, « Simples explications », *Le Volume*, 4 novembre 1905, p. 54-61.
35. Emile Bocquillon, *Pour la patrie*, Paris, Vuibert et Nony, 1907, 572 p.
36. Jules Payot, « Le patriotisme à l'école », *Le Volume*, 11 mai 1907, p. 406-410.
37. Georges Goyau, *L'École aujourd'hui, (Première série) Les croyances religieuses de l'école laïque - L'École et la morale - la politique à l'École*, Paris, Perrin, 1899, 413 p.
38. Georges Goyau, *L'École aujourd'hui - Le péril primaire - L'École et la patrie - L'École et Dieu*, Paris, Perrin, 1910 (réédition de 1906), 428 p.
39. *Ibid.*, p. 265 sq.
40. *Ibid.*, p. 296 sq.
41. Louis Fauchere, « 9 ans d'histoire marocaine (1900-1909) », *Le Volume*, 17 avril 1909, p. 410-413.
42. *Ibid.*, p. 411.
43. L. Fauchere, « 9 ans d'histoire marocaine (1900-1909) », *Le Volume*, 24 avril 1909, p. 424-426.
44. L. Fauchere, « 9 ans d'histoire marocaine (1900-1909) », *Le Volume*, 1^{er} mai 1909, p. 439-442.
45. Henri Flandre, « La Triple Alliance et l'expansion allemande », *Le Volume*, 27 mai 1911, p. 580-583.
46. Jules Payot, « Le Maroc », *Le Volume*, 5 août 1911, p. 749.
47. Henri Goy, « Pourquoi nous tenons au Congo », *Le Volume*, 1^{er} octobre 1911, p. 12-14.
48. Henri Goy, « Le protectorat français du Maroc », *Le Volume*, 30 décembre 1911, p. 215-218.
49. Henri Flandre, « Où en sommes-nous au Maroc ? », *Le Volume*, 6 septembre 1913, p. 813-815.
50. Valmont, « Au pays du soleil », *Le Volume*, 9 décembre 1899, p. 311-315.
51. Pierre Foncin, « Le drapeau tricolore à In Salah », *Le Volume*, 24 février 1900, p. 657-658.
52. Henry Mayers Hyndman, « L'Inde saignée à blanc », *Le Volume*, 14 juillet 1900, p. 474-477.
53. Etienne Pouthier, « La plus grande France », *Le Volume*, 17 octobre 1903, p. 14-16.
54. « La population de l'Algérie », *Le Volume*, 5 octobre 1907, p. 103 sq.
55. Henri Gernouty, « Colonisons la France », *Le Volume*, 11 juillet 1908, p. 581-586.
56. Aristote Crapet, « Les colonies d'Afrique : géographie cours moyen », *Le Volume*, 5 juin 1909, p. 739-741.
57. Henri Flandre, « Guerre ou paix ? », *Le Volume*, 21 décembre 1912, p. 207-210.
58. Henri Flandre, « L'habit d'Arlequin : l'Autriche-Hongrie et ses races », *Le Volume*, 22 mars 1913, p. 417-420.
59. Henri Flandre, « Guerre ou paix ? », *Le Volume*, 21 décembre 1912, p. 207.

60. *Ibid.*, p. 210.
61. Henri Goy, « À travers l'Autriche-Hongrie », *Le Volume*, 25 janvier 1913, p. 292-295. Voir la suite dans *Le Volume* du 22 février 1913, p. 352-355.
62. H. Flandre, « Les victoires balkaniques et l'Autriche-Hongrie », *Le Volume*, 1^{er} février 1913, p. 303-306.
63. H. Flandre, « L'habit d'Arlequin... », *Le Volume*, 22 mars 1913, p. 417.
64. Edmond Goblot, « Le pacifisme », *Le Volume*, 19 avril 1913, p. 493-495.
65. H. Flandre, « Où en sont les affaires balkaniques ? », *Le Volume*, 12 juillet 1913, p. 693-696.
66. Edmond Goblot, « La paix », *Le Volume*, 19 juillet 1913, p. 701-703.
67. Jean-Jacques Becker, *La première guerre mondiale*, Paris, Belin, 2003, p. 17-38.
68. Archives nationales, F¹⁷ 22631-B, dossier Payot, lettre de l'inspecteur d'académie au ministre, 27 août 1914.
69. *Ibid.*, télégramme d'août 1914.
70. *Ibid.*, décret du 8 septembre 1914.

RÉSUMÉS

Jules Payot, recteur à Chambéry (1902-1907) puis à Aix (1907-1922), s'il milite pour une profonde réforme des méthodes pédagogiques, est aussi un partisan convaincu de l'idée de paix entre les hommes et les nations. L'usage de la raison, mais aussi la nécessaire solidarité entre les peuples, ne peuvent qu'assurer la victoire de l'arbitrage international qui mettra la guerre hors la loi. Réaliste, il exige cependant que le citoyen français se prépare à la guerre pour défendre son sol et sa liberté en cas d'attaque d'une nation barbare. Par ses livres mais aussi par la revue pédagogique *Le Volume*, destinée au maîtres et aux maîtresses du primaire, il diffuse son idéal et commente régulièrement les événements internationaux, justifiant les conquêtes coloniales françaises mais espérant un règlement pacifique des tensions à la fois au Maroc et dans les Balkans. La déclaration de guerre en août 1914 vient alors détruire ses espérances.

If Jules Payot, the *recteur* in Chambéry (1902-1907) then in Aix (1907-1922), claimed for a profound reform of the educational methods, he was also a convinced supporter of the peace idea among men and nations. Only the use of reason, and the necessary solidarity between the peoples, could lead to the victory of the international arbitration which would outlaw war. With a realistic approach, he required nevertheless French citizens to get ready for war and prepare to defend their country and their freedom if a barbaric nation attacked them. Through his books but also through the educational review *Le Volume*, dedicated to primary schools female and male teachers, he spread his ideal and regularly commented on international events, justifying French colonial conquests but hoping at the same time for a pacific regulation of the tensions in Morocco and in the Balkans. The declaration of war in August 1914 destroyed his expectations.

INDEX

Keywords : peace idea, patriotism, primary school, 1899-1914, international tensions

Mots-clés : idée de paix, patriotisme, école primaire, 1899-1914, tensions internationales

AUTEUR

JEAN-FRANÇOIS CONDETTE

Professeur en histoire contemporaine et membre du Centre de recherche et d'études histoire et sociétés (CREHS, EA 4027) de l'université d'Artois. Directeur-adjoint de l'ESPE-Lille-Nord-de-France, en charge de la recherche. Il travaille sur l'histoire des institutions et des acteurs éducatifs aux XIX^e et XX^e siècles et sur les occupations militaires dans la France septentrionale. Il a récemment publié : J.-F. Condetto (dir.), *L'École une bonne affaire ? Institutions éducatives, marché scolaire et entreprises (XVI^e-XX^e siècles)*, *Revue du Nord*, Hors-série, n° 29, 2013, 394 p. ; J.-F. Condetto (dir.), *Les Écoles dans la guerre. Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVII^e-XX^e siècles)*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2014, 548 p.
jfrancois.condette@univ-artois.fr